



## Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

Le Conseil Municipal a voté le budget 2017 lors de la séance du 22 mars 2017.

Compte-tenu d'un contexte budgétaire très contraint, notre priorité est toujours la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau raisonnable d'investissement et en garantissant aux Tolvériens un service public de qualité sans pour autant augmenter l'endettement de la commune.

En 2017, les principaux investissements concernent la sécurité des automobilistes, des piétons ainsi que les personnes à mobilité réduite. Vous en trouverez le détail en pages deux et trois.

Votre Maire,  
*Brigitte BAPTISTE*

---

### Appel au bon sens

Si dans nos communes des trottoirs ont été créés, c'est pour permettre aux piétons de se déplacer en toute sécurité. Il est donc demandé à chaque automobiliste de respecter cet espace public afin de ne pas mettre en danger, les parents avec des poussettes et des enfants, les personnes âgées....devant descendre sur la chaussée pour poursuivre leur trajet.

Le stationnement sur le trottoir devant les garages, les portails de jardin, les panneaux de stationnement interdit, relève de la même infraction au Code de la Route.

Si cet appel au bon sens, n'est pas respecté, il me restera, hélas, le recours aux services de la Gendarmerie pour verbaliser les réfractaires.

Le Maire

---

### Environnement...

Nous sommes tous responsables de notre environnement, chaque jour nous pouvons nous apercevoir des dégâts de la pollution sur la santé publique. La commune de Touvre n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir l'espace public. Il est donc important que chacun d'entre nous, accompagne l'action publique dans le domaine privé et que collectivement nous supprimions le plus possibles les produits nocifs.

Il est désolant de constater un nombre trop élevé d'incivilités, à commencer par des dépôts sauvages de déchets de toutes sortes ou les déjections canines non ramassées. La qualité de notre cadre de vie dépend aussi du comportement de chaque habitant.

Je veux remercier celles et ceux qui font des efforts. Ces initiatives sont à encourager, fondées sur la responsabilité et l'investissement personnel au service de la vie collective, elles montrent le chemin à suivre par toutes et tous.

---

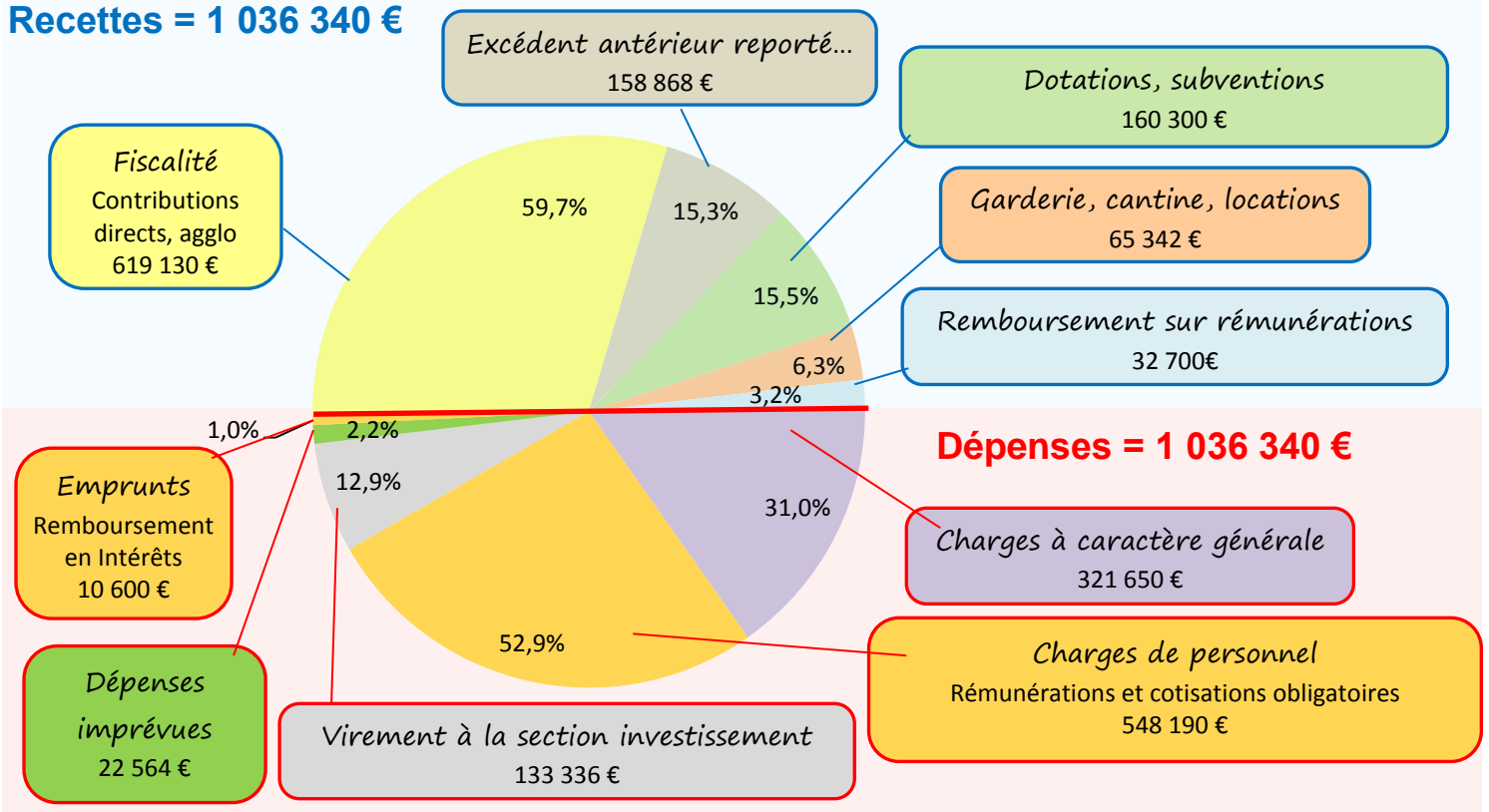
### Elections

Pensez à accomplir votre devoir. Voter est un privilège offert par les pays où la démocratie peut s'exprimer. Ce n'est pas le cas dans de trop nombreux pays dans le monde. Législatives les 11 et 18 juin 2017

# Budget Principal de la commune année 2017

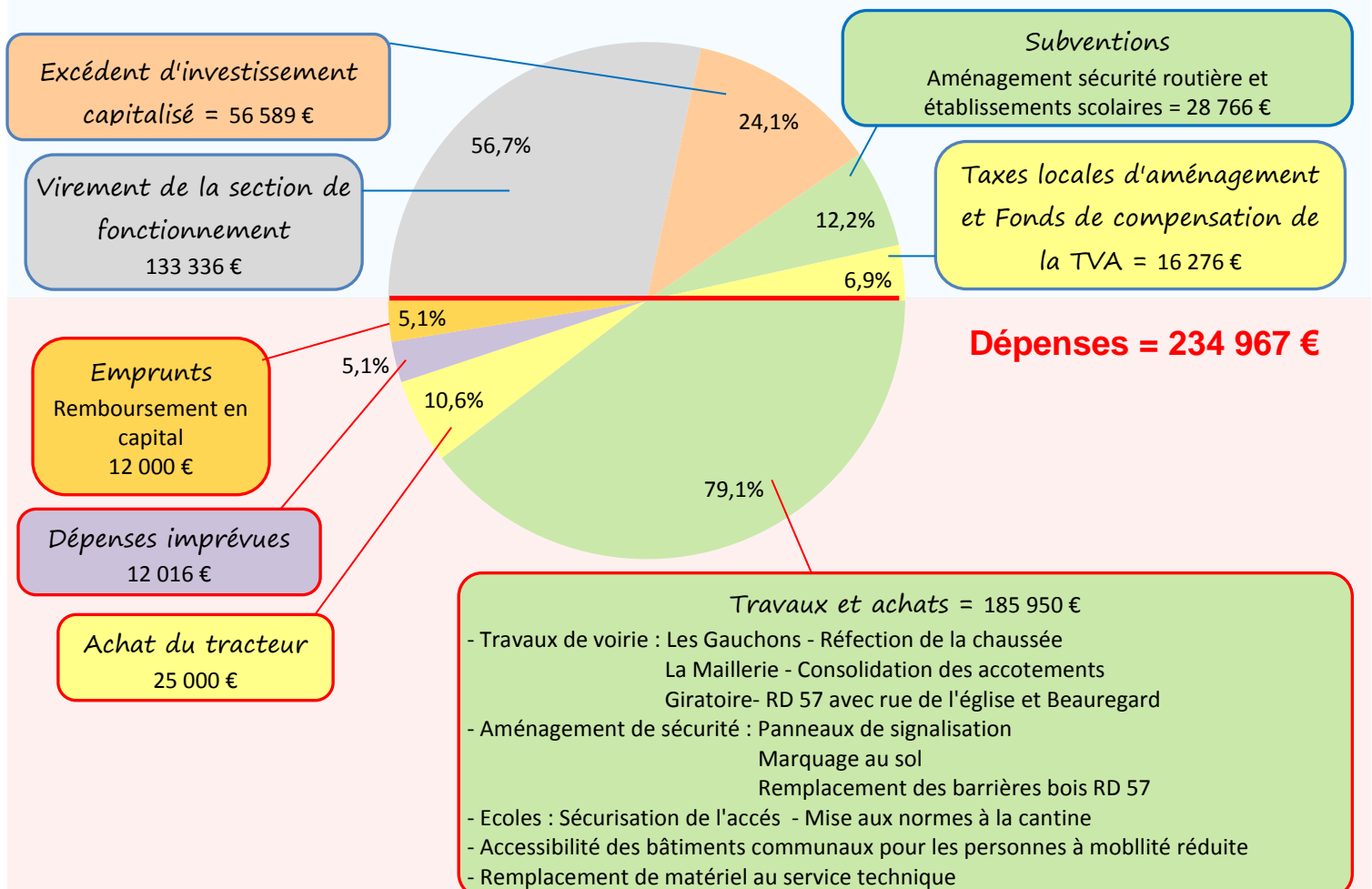
## Fonctionnement

**Recettes = 1 036 340 €**



## Investissements

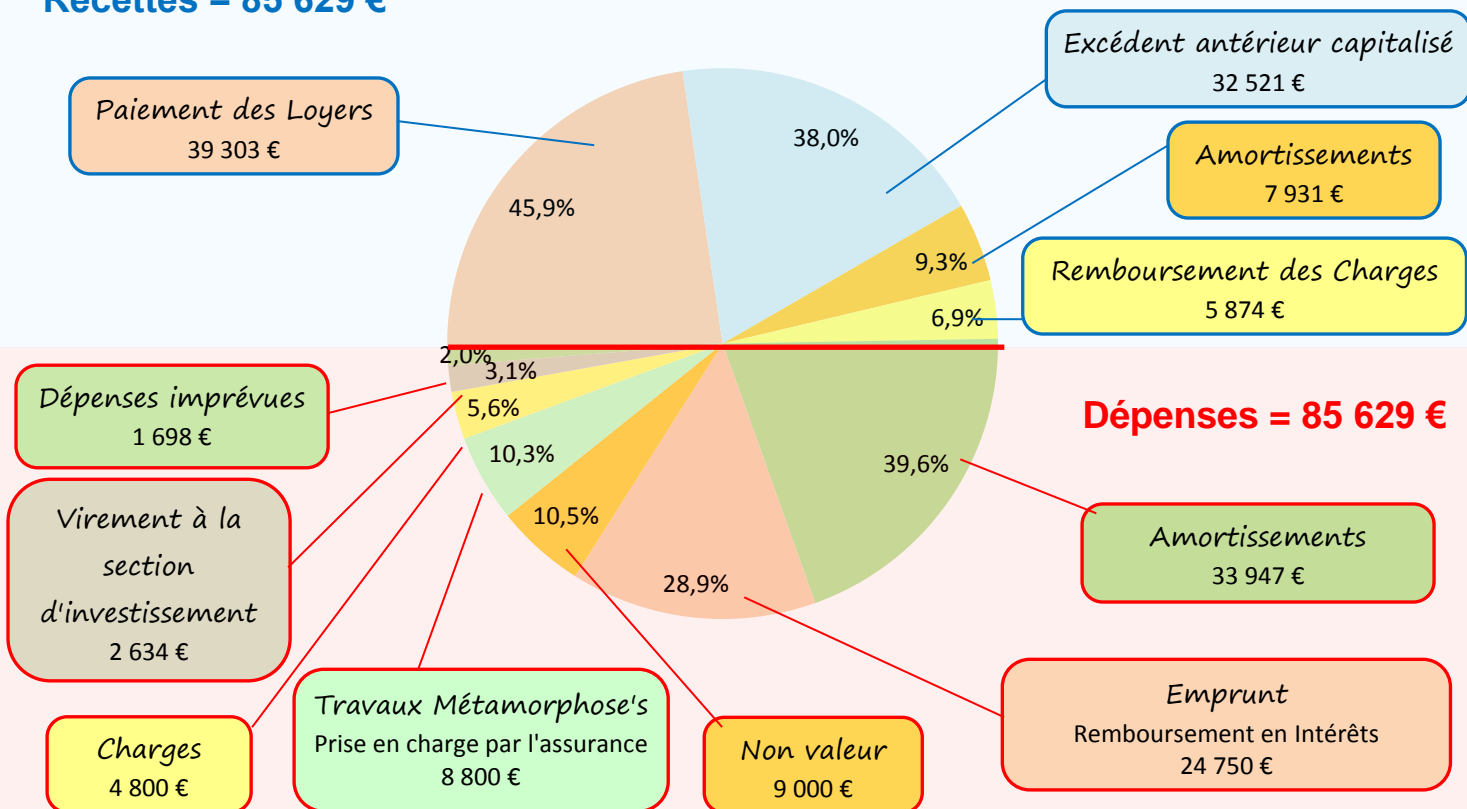
**Recettes = 234 967 €**



# Budget Quai 55 année 2017

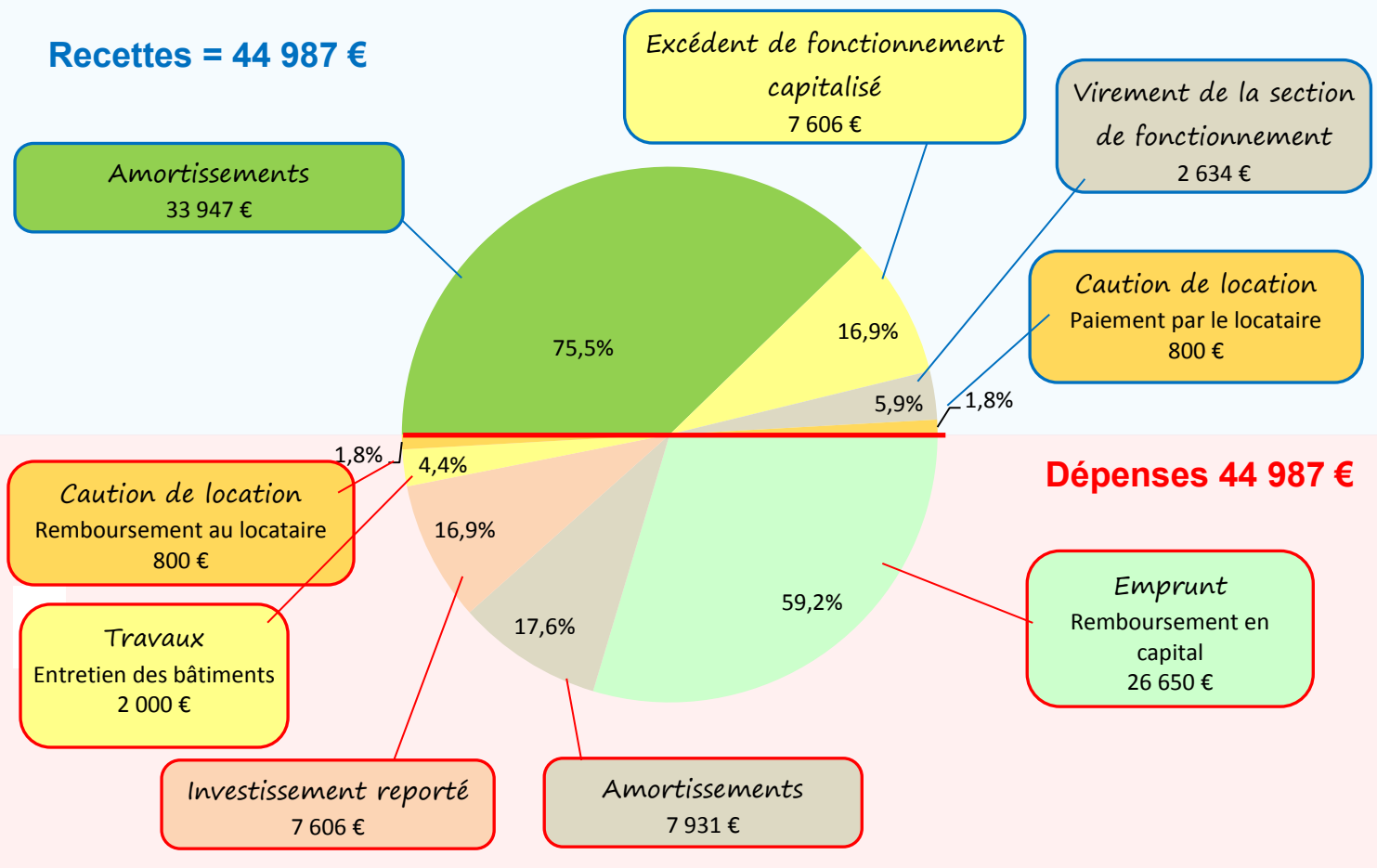
## Fonctionnement

**Recettes = 85 629 €**



## Investissements

**Recettes = 44 987 €**



# Fissures consécutives à la sécheresse de l'été 2016 et Demande de reconnaissance en catastrophe naturelle

La commune de Touvre a demandé par courrier adressé à Monsieur Le Préfet de la Charente, en date du 17 octobre 2016, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La commission interministérielle à ce jour, n'a pas encore statué. Nous ne manquerons pas d'informer chaque Tolvérien ayant déposé un dossier en mairie de la réponse obtenue.

Le coût des dégâts étant souvent très important, les sinistrés, parfois démunis, peuvent trouver de l'aide auprès de l'Association ASSPB-16 (Association des Sinistrés de la Sécheresse Pour Les Propriétés Bâties de la Charente).

Vous pouvez joindre le référent de la commune de Touvre au : 05 45 60 25 77

## Association pour la Sauvegarde de l'église de Touvre

L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Touvre (ASET) est aujourd'hui forte de 157 adhérents, en majorité des Tolvériens.

Vous pourrez retrouver l'actualité de l'ASET ainsi que maintes informations en vous rendant sur le site Internet : [www.asetouvre.fr](http://www.asetouvre.fr)

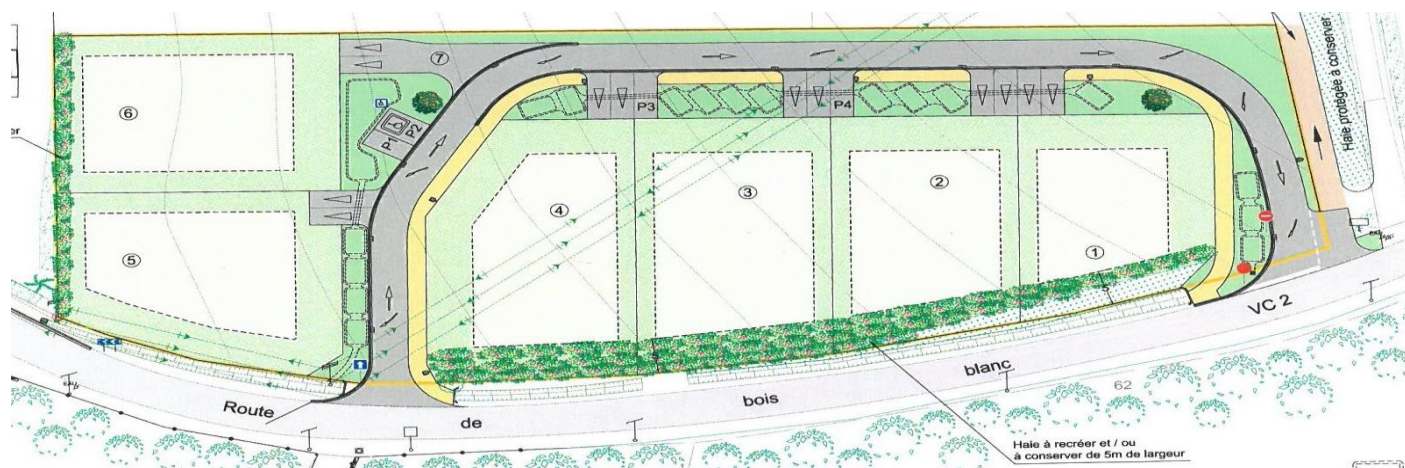
Bonne nouvelle : l'administration fiscale dans sa correspondance du 20 Février 2017, a marqué son accord pour que les dons qui nous parviennent puissent obtenir une réduction d'impôt. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

N'hésitez pas à nous apporter votre soutien pour permettre la restauration d'un édifice connu de tous, qui s'inscrit dans l'histoire et les paysages de la région par son ancienneté et sa notoriété ! Nous vous en remercions.

ASET : 3, Route de la Sablière - 16600 Touvre - Tel : 06 60 43 60 82 - Mail : [aset.touvre@yahoo.com](mailto:aset.touvre@yahoo.com)

## Urbanisme : un nouveau lotissement " Résidence de Beaumanoir "

Six lots sont proposés à la construction de maisons individuelles route de Bois blanc. Pour obtenir les coordonnées du lotisseur s'adresser à la mairie.



## Etat civil 2016 (Complément - Décès)

21 février 2016 : Madame Dominique BAYET veuve FLEURY

15 mars 2016 : Monsieur André PRÉVOT

29 octobre 2016 : Madame Renée PANNETIER veuve BAYET

Complément au Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre – Dépôt légal 05.2017

Responsable de la publication : Mme Brigitte BAPTISTE

Responsables de la rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Isabelle FOSTAN, Eliane REYNAUD